

Du point de vue méthodologique, la thèse réalise une tentative de conciliation des procédés de la philologie classique avec des approches de la linguistique moderne (analyse sémique, sémantique du prototype, lexicologie guillaumienne...), association qui aboutit à une proposition d'un modèle structurel du sens.

L'image animalière étant caractéristique du registre parlé, nous nous interrogeons sur son statut stylistique dans les textes médiévaux, en tentant d'opérer une distinction entre les expressions lexicalisées et les créations originales. L'étude de la lexicalisation des figures débouche sur des suggestions pour le traitement lexicographique.

La majorité des figures animales a une connotation négative : une attention particulière est donc consacrée à leur fonctionnement dans des textes à tendances critiques et moralisatrices. Trois œuvres sont choisies pour montrer les effets stylistiques de l'image prédatrice : les *Lamentations de Matthieu*, *Le jeu saint Denis*, *Li vers de le mort*.

Dynamique, riche en détails appartenant à la réalité concrète ainsi qu'en éléments légendaires, la figure animale est apte à produire des effets d'originalité sous la plume des auteurs soucieux de varier par rapport à l'imagerie stéréotypée, tout en gardant les grandes lignes du style traditionnel. Néanmoins, la variation ne touche généralement pas les idées arrêtées sur la nuisibilité des prédateurs, qui pèsent lourdement sur l'esprit conservateur. Ainsi l'étude des figures animalières aide-t-elle à démasquer le conditionnement historique des préjugés touchant les carnassiers.

**Titre : ENRICHISSEMENT DU LEXIQUE DE L'ANCIEN FRANÇAIS :
LES EMPRUNTS AU LATIN DANS L'ŒUVRE DE JEAN DE
MEUN**

Auteur : Ondřej Pešek

Directeur de thèse : Doc. PhDr. Růžena Ostrá, CSc.

Lieu de la soutenance : Université Masaryk de Brno

Date de la soutenance : 2 février 2005

Notre travail est consacré au phénomène de la relatinisation du français. Conformément aux auteurs tels que G. Gougenheim ou J. Chaurand, nous comprenons par ce terme la pénétration massive d'emprunts au latin dans la langue française au Moyen âge, aux XIII^e et XIV^e siècles en particulier. Nous concevons la relatinisation du lexique français comme un cas particulier du phénomène général de l'emprunt lexical ; ce présupposé méthodologique a déterminé la manière dont nous avons mené notre analyse. Pour documenter certaines de nos conclusions, nous nous sommes servi d'un corpus de latinismes constitué à partir des écrits de Jean de Meun.

En insistant sur la nécessité de distinguer les causes externes et internes de l'emprunt lexical, nous avons divisé notre étude en deux parties majeures : 1) analyse du contexte socio-historique de l'époque visant à démontrer les facteurs pertinents pour l'explication du phénomène de la relatinisation au latin au Moyen

âge et 2) analyse purement linguistique dans le cadre de laquelle nous avons examiné le processus de l'emprunt au latin sur les différents plans de la langue : phonétique, morphologique et sémantique. Cette deuxième partie comportait également une étude de mécanismes concrets de l'introduction de latinismes dans la langue française par les érudits médiévaux (Jean de Meun).

Nous avons démontré que la relatinisation du lexique français s'effectuait dans le cadre d'une diglossie, opposant le latin et la langue vernaculaire. Cette diglossie, caractéristique du milieu des érudits médiévaux, avait un caractère dynamique dans la mesure où le français investissait progressivement de nouveaux champs discursifs réservés jusque-là au latin. La langue française devait répondre ainsi aux nouveaux besoins communicatifs : l'emprunt au latin se proposait comme le moyen le plus naturel pour remédier aux carences du lexique français.

Les facteurs externes sont donc la première cause de la relatinisation du français au Moyen âge. Toutefois, ils ne suffiraient pas, à eux seules, à expliquer le caractère massif de l'emprunt au latin. La prolifération des latinismes dans le lexique français que l'on observe depuis le XIII^e jusqu'au XV^e siècles est due également aux raisons internes, linguistiques.

Celles-ci se situent à deux niveaux – a) phonétique et b) morphologique.

a) Contrairement à la plus ancienne période de l'histoire de la langue française, depuis le XIII^e siècle (et même avant) les latinismes étaient francisés systématiquement selon des modèles préétablis, les correspondances phonétiques entre le lexème source et l'emprunt sont devenues régulières et, dans une très grande mesure, prédictibles.

b) Grâce à un nombre particulièrement élevé des emprunts qui présentaient les mêmes structures morphologiques, les affixes dérivationnels véhiculés par les latinismes sont progressivement devenus partie intégrante du système dérivationnel français. Les mots d'emprunt latins construits n'étaient pas opaques pour les locuteurs français puisque leur compétence lexicale leur permettait de les décomposer en base + affixes et de déduire ainsi leurs sens compositionnels. Une étude quantitative a prouvé que la dérivation dite traditionnellement « savante » s'était en partie installée en français depuis le début du XIII^e siècle. Par conséquent, les mots construits comme *perturbation*, *accusation*, *imaginable*, etc., que les dictionnaires identifient généralement comme emprunts au latin, peuvent aussi bien être considérés comme créations françaises formées selon les règles relevant de la compétence lexicale des locuteurs français. On peut ainsi leur assigner le statut de mots potentiels ayant une réalité linguistique du moment où apparaît leur base (*perturber*, *accuser*, *imaginer*) dans la langue française. Nous avons constaté qu'en français médiéval, la néologie d'emprunt et la néologie syntagmatique s'interpénètrent, l'emprunt stimulant la création française. Notre étude des manières d'insertion de latinismes en discours par l'auteur et traducteur Jean de Meun vient à l'appui de cette affirmation.

Il est évident que la parenté étymologique entre le latin et le français a largement contribué à l'intégration facile des latinismes en français et au niveau phonétique et au niveau morphologique.

Notre analyse de la relatinisation du français au Moyen âge a également permis d'illustrer certains phénomènes liés à la problématique de l'emprunt lexical

en général. Nous nous sommes penchés notamment sur la relation entre l'emprunt et les structures sémantiques de la langue emprunteuse. En appliquant la théorie des champs conceptuels, nous avons démontré que la vraie nature du changement qui s'opère au sein du système lexical au moyen de l'emprunt ne peut être définie rigoureusement qu'à l'aide de l'analyse des oppositions qui déterminent la valeur d'un élément emprunté : même si, dans certains contextes, le lexème source peut signifier la même chose que l'emprunt dans la langue emprunteuse, leurs valeurs sont différentes puisque les structures des paradigmes respectifs auxquels appartiennent les unités dans la langue source et dans la langue emprunteuse ne sont pas identiques. Au moyen d'une analyse du contenu sémantique en traits sémantiques distinctifs, il est possible de déterminer si l'emprunt représente un changement sémantique fonctionnel ou s'il ne s'agit que d'un simple remplacement au niveau de l'expression sans que les structures sémantiques de la langue ne soient concernées.

Nous avons également abordé certaines questions touchant à la polysémie de l'emprunt lexical dans la langue emprunteuse.

Nous sommes persuadés que l'emprunt lexical est un objet légitime de l'analyse linguistique. Non seulement l'étude des emprunts nous découvre certains aspects relevant de la « linguistique externe » (contacts entre les langues, prestige d'une langue auprès d'une autre communauté linguistique, l'extension géographique des langues, etc.), mais aussi, elle contribue à une meilleure compréhension du fonctionnement interne des langues.

Titre : CHARLES PEGUY ET LA BIBLE. ANALYSE PHILOLOGIQUE ET THEOLOGIQUE DU SYMBOLE BIBLIQUE COMME CLE D'INTERPRETATION DE L'ŒUVRE DE PEGUY

Auteur : Katarzyna Maria Rodrigo Pereira

Directeur de thèse : Prof. Zbigniew Naliwajek

Lieu de la soutenance : Université de Varsovie

Date de la soutenance : 18 décembre 2003

La thèse propose une nouvelle lecture symbolique du langage poétique et religieux de Charles Péguy et une caractéristique approfondie de nombreux aspects de la biographie du poète. Tout en se servant des outils philologiques, sans négliger toutefois le fond théologique de la tradition chrétienne et judaïque, il s'agissait d'ouvrir une nouvelle voie dans l'interprétation linguistique du langage religieux du symbole biblique. La spécificité du langage poétique de Péguy, résultat de nombreux aspects complexes, semble particulièrement favoriser les recherches sur le langage religieux à inspiration biblique.

Charles Péguy (1873-1914), socialiste dans sa jeunesse, activiste social, philosophe et essayiste, puis fondateur et rédacteur en chef d'une revue unique en son genre, *Cahiers de la Quinzaine*, depuis sa conversion spirituelle vécue à l'âge de 35 ans, est un poète-théologien catholique, exceptionnel et difficile à classer. Formé par la pensée des philosophes de l'antiquité, très au courant de l'œuvre des penseurs modernes, puis disciple et confident de Bergson, lecteur passionné de